

L'Ami du Colon

"Aidons-nous les uns les autres"

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur.

NOMININGUE, LE 5 OCTOBRE 1906

VOL. I—No 18.

Plaidoyer pour la Terre

Tout indique, et nous l'avons déjà signalé, que l'activité dans l'exploitation forestière va être considérable, en notre région, au cours de la saison qui commence. Les chantiers se multiplient partout, et la main-d'œuvre est à la hausse. Pour ne parler que de ce que nous connaissons mieux, au canton Loranger, trois compagnies qui emploient déjà des centaines d'hommes accepteraient encore bien volontiers les services d'environ cent cinquante autres, qui leur manquent. Il n'y a pas à se dissimuler que l'hiver 1906-1907, dans l'ensemble de la région Labelle, s'annonce beaucoup mieux, pour la récolte du bois et les ressources qu'elle crée, non-seulement que l'hiver dernier, qui fut mauvais, mais que la plupart des hivers antérieurs.

C'est pourquoi nous croyons utile de venir d'avance crier : gare ! à nos amis les colons ; et les avertir de ne pas se laisser griser par la prospérité passagère qui s'annonce. Nous venons leur recommander d'être bien en garde contre la tentation des gains trop faciles, qui pourraient les détourner de la véritable source du bien-être, plus lent, c'est vrai, mais beaucoup plus solide et permanent : la terre ! En d'autres termes, nous voulons leur dire : faites du bois, soit, puisque l'occasion est propice d'y trouver bon profit, mais ne perdez pas de vue que c'est à la terre que vous devrez revenir, de bonne heure au printemps, que c'est au développement, à l'amélioration de vos fermes que vous devez songer d'avance à faire servir les économies que le commerce du bois va vous permettre de réaliser, cet hiver.

N'allez pas répéter la faute d'antan et croire que les quelques piastres amassées au cours de l'hiver suffiront à vous faire la vie belle toute l'année, jusqu'à l'hiver prochain, où il y aura — peut-être ! — encore un bon commerce de bois ; et que vous en avez assez, avec le bois, pour vous permettre de dédaigner la vraie base de votre aisance et de votre indépendance : la culture du sol avec ses annexes, industrie laitière, élevage, fabrication du sucre d'érable, etc.

Rappelez-vous les rudes leçons de l'hiver dernier, avec la crise aiguë qu'amena la cessation partielle du commerce de bois en notre région. On avait négligé la terre ; on déplorait amèrement l'absence des ressources substantielles qu'elle assure, quand l'argent facile du commerce de bois vint à manquer. Cette année, heureusement, on s'est occupé davantage du sol. La Providence, comme pour récompenser cet effort, a permis que la récolte fût généralement belle en notre région, supérieure à celle des autres parties de la province, dans la moyenne. N'allons pas perdre le fruit de ce mouvement dans le bon sens ; n'allons pas lâcher la proie pour l'ombre !

Bien au contraire, revenons davantage à la terre, pour en mettre plus grand en culture, pour mieux soigner ce qui s'y trouve déjà ; pour y faire paître des troupeaux de vaches laitières ; y élever des moutons, des porcs pour la boucherie et pour le bacon. C'est la terre qui nous rendra riches véritablement, nous mettant à même de bénéficier de tous ses dons, tout en faisant aussi durer plus longtemps le commerce du bois, qu'une exploitation exclusive et intensive en même temps aurait bientôt fait de ruiner à jamais, dans nos parages.

Si nous voulons vivre, prospérer, et surtout demeurer, à la façon de nos valeureux ancêtres, emparons-nous du sol, enracinons-nous à la terre ! Ne soyons point de nomades pilleurs d'é-

paves, à la suite des grands exploitants forestiers, que nous dénonçons parfois ; d'avidés ravageurs de la forêt.

Souvenons-nous toujours qu'elle est bien juste, cette pensée que chante une vieille romane du pays :

La Nourrice et la Maman, c'est la Terre !

Peut-on vivre dans le Nord ?

Extrait de l'étude présentée par le Dr Wilfrid Grignon, aux fêtes de Nominuingue, 20 juin 1906.

PEUT-ON VIVRE DANS LE NORD ? C'est une question qui m'a été posée bien des fois, avec un certain sérieux. Je ne puis mieux répondre qu'en citant les revenus de quelques colons, car vouloir les nommer tous ce serait trop long.

A tout seigneur, tout honneur ! Commençons par M. le maire de Nominuingue, M. J.A. Lalande, arrivé ici, il y a environ vingt ans, avec une nombreuse famille. Il était marchand à S. Jérôme. Sa courageuse moitié l'a suivi ici de bon cœur, à travers la forêt, faisant bravement face à l'ennui, à l'isolement. Aujourd'hui, cet heureux couple jouit d'une récompense bien méritée, en voyant ses enfants bien établis autour de lui. M. Lalande a eu l'honneur d'être décoré, en 1894, de la médaille d'argent accordée par le Gouvernement de Québec, et porte le titre de Lauréat du Mérite Agricole Provincial, ce qui n'est pas si mal pour un colon.

La famille Alexandre Wilson a droit aux mêmes félicitations, à Nominuingue.

Que ne dirais-je pas de la famille Boileau, de L'Annonciation ! Mon cousin Dosithee Boileau a été lui aussi inoculé, magnétisé par le curé Labelle dans une curieuse circonstance. Boileau était homme de cour chez mon père. Il était à la tête d'une nombreuse famille. Le curé Labelle se mit à le cabaler pour l'envoyer dans le fond du nord.

Une dizaine de citoyens de la ville de S. Jérôme veillaient, un soir, chez le curé Labelle. Mon cousin était du nombre. A un certain moment, Boileau se leva pour aller prendre un verre d'eau. Le curé Labelle le saisit par les revers de son habit, le colle dans un coin de la salle et le secouant fortement lui dit : " Vas-tu m'en donner, une fois, des chemins pour mes colons ? Vas-tu l'abolir, une fois, cette damnée montagne de la Repousse ? Vas-tu le bâtir, une fois, mon chemin de fer ? "

Pauvre Boileau, qui gagnait \$15 par mois, il se trouva, passablement abasourdi par une pareille scène et de pareilles obligations. " Mais, reprit Boileau, je ne suis pas capable de faire tout ça "

Tout le monde éclata de rire. Le curé réalisa sa position. Il venait d'avoir une distraction : Il croyait tenir dans ses mains le Premier Ministre de la Province de Québec.

D'un autre côté, Boileau était inoculé. Quelques jours après, il montait dans le nord avec sa nombreuse famille, ayant comme capital des dettes à payer.

Il a aujourd'hui le bonheur de voir ses sept garçons établis autour de lui, à la tête du commerce de L'Annonciation, et d'une industrie qui leur rapporte de 25 à 30,000 piastres par année.

Boileau et sa digne compagne ne veulent pas mourir. Il a quasi abandonné la culture, mais forcément, puisqu'à la place de l'avoine il a poussé

sur sa ferme une gare de chemin de fer, des hôtels, des magasins et des usines.

M. Boileau est l'un des fondateurs de la florissante paroisse de L'Annonciation, avec les MM. Charbonneau, Chartier, Guay, etc, etc.

Permettez-moi, à présent, d'ajouter d'autres exemples à ceux-là afin de démontrer clairement la fertilité de notre sol, et la possibilité de vivre honorablement dans cette région. Je vais vous communiquer des notes prises à la hâte, dans une série de conférences agricoles que je donnai, en 1904, sur la Lièvre.

Ici le Dr Grignon fournit un intéressant tableau des revenus d'une cinquantaine de colons pour l'année 1904. Ces détails sont fort intéressants mais de trop d'étendue pour trouver place ici. Nous y reviendrons probablement.

Le captivant conférencier poursuit ensuite : " Je regrette de ne pouvoir, faute d'espace, signaler les rendements obtenus par des centaines de cultivateurs de toute la région Labelle. Mais je ne puis résister au désir de citer à l'ordre du jour les exploits d'un colon que je compare à Jean Rivard. Je veux parler de M. Joseph Guérin, parti de Chambly le 19 décembre 1889 (il y a dix-sept ans). Il était maître d'école. Son capital consistait dans la somme de \$300. Le trajet en voiture dura neuf jours. Les dépenses de voyage et d'installation lui coûtèrent \$140. Il faut lui entendre raconter la misère éprouvée sur le chemin entre Nominuingue et S. Gérard, seul, au milieu du bois, avec un cheval épuisé, à travers une couche de neige de quatre pieds. La balance qui lui restait, \$160, fut vite absorbée. Tout de même il tint bon. Voici aujourd'hui son avoir : Une terre de 240 acres, dont 120 en culture ; 6 chevaux ; 40 bêtes à cornes ; 70 moutons ; 12 cochons. Il a récolté, en 1904 : 1400 minots d'avoine, valeur \$700 ; 80 tonnes de foin, valeur \$1200 ; 700 minots de patates, valeur \$350 ; 2000 livres de lard et de bœuf, \$200 ; au total, \$2,450. Sa propriété vaut au moins \$10,000.

Nous voici donc avec cinquante colons qui se sont fait, dans l'ensemble, un revenu de \$55,011.20, dans l'espace d'un an, soit une moyenne de \$1100 chacun. Les produits agricoles, là-dessus, représentent \$42,320.20 ; l'argent gagné aux chemins, \$387.00 ; l'industrie du bois, \$12,304.00 ; au total, \$55,011.20.

Mais ces chiffres sont très éloquentes, me direz-vous. Alors, comment expliquez-vous la crise de l'hiver dernier chez les colons de cette région ?

C'est très facile. Il y a des colons qui comptent beaucoup, pour vivre, sur le commerce du bois, et d'autres, sur la vente de leurs produits agricoles aux bourgeois de chantiers. Comme il n'y a pas eu de chantiers, l'hiver de 1906, cinquante colons se sont vus privés de la somme de \$12,304, et ceux qui avaient des produits à vendre les ont gardés : d'où la crise.

Mais à quelque chose, malheur est bon. En 1898, en 1900, en 1904, quand je suis venu donner des conférences dans cette région, j'ai prié les colons, dans leurs plus chers intérêts, de ne plus compter sur l'industrie du bois que d'une manière secondaire, mais de compter avant tout sur l'industrie laitière, l'élevage du cheval, de la volaille, du mouton, la culture des vergers, l'industrie du bacon. En plusieurs circonstances, j'ai constaté de l'apathie pour les cercles et conférences agricoles. L'industrie du bois dominait tout, et à un tel point que j'avais pris la résolution, en 1904, de ne plus donner de conférences agricoles dans la région Labelle.

Mais, comme la crise récente a ramené les colons à de meilleurs sentiments, je reviens sur ma décision, et,

grâce à la générosité du gouvernement de Québec, je vais reprendre mes séries de conférences, avec l'espoir, cette fois-ci, qu'on s'empressera plus de se rendre à mes conseils, ou aux conseils d'autres conférenciers.

ECHOS DU DEHORS

Le clergé d'Ottawa est de nouveau en deuil. M. l'abbé Major, ci-devant curé de Curran, et dont nous annoncions la retraite, vendredi dernier, vient de mourir, à trente-cinq ans, après une maladie d'une année. M. Major fut autrefois curé à La Conception, région Labelle. Nos condoléances à Monseigneur l'archevêque et à tous les confrères du défunt.

M. J. E. A. Dubuc, gérant de la Cie de Pulpe de Chicoutimi, avait adressé à L'AMI DU COLON une correspondance où il dénonce un état de choses qui mérite d'attirer la plus prompte et la plus énergique attention du ministère de la justice. S'il est vrai, comme l'affirme notre correspondant, que sa compagnie a continuellement des procès à vider avec la Cie Price, dont les avocats en titre seraient " le beau-frère et les deux fils du juge siègeant," connaissent les faiblesses inévitables de l'humaine nature, on ne peut s'empêcher d'admettre que la Cie de Pulpe de Chicoutimi se trouve placée dans une situation pour le moins fort désavantageuse. Comme la morale et l'intérêt public exigent que la Justice et ceux qui la dispensent, à l'instar de la femme de César, ne puissent être même soupçonnés, il conviendrait de changer de juridiction cet honorable juge... si la Cie Price tient à garder à son service ces mêmes trois avocats.

Si nous n'avions pas fermement arrêté notre intention de nous interdire tout à fait de toucher à la politique des partis, nous prendrions plaisir à approuver et appuyer un vigoureux article récent de l'Opinion, de Montréal. C'est une verte mercuriale, où les dirigeants du parti conservateurs dans la province de Québec sont tancés d'importance, pour leur manque de combativité, et nettement mis en demeure d'avoir à entreprendre l'organisation immédiate que requièrent les circonstances ou à sortir de la vie publique.

Nos confrères les journalistes franco-américains de la Nouvelle Angleterre viennent de se constituer en association, à l'occasion du grand congrès mutualiste de l'Union S. Jean-Baptiste d'Amérique, qui siègeait, ces jours derniers à Woonsocket, R.I. Ils se sont choisis des officiers et se sont tracé un programme commun, de propagande pour la langue française, le clergé national, les écoles paroissiales, le denier de S. Pierre, etc. Tous nos vœux de parfaite réussite ! Cette organisation sera, sans doute, l'un des résultats les plus pratiques des solennelles assises franco-américaines de cette année.

Ce n'est point sans un frémissement d'émotion intense qu'après avoir parcouru la belle lettre collective de l'épiscopat français au peuple catholique de France, ou arrive à ces mots du décret : Notre présente Lettre sera lue en chaire dans toutes les églises de France... Et, plus loin : " Donné à Paris, en assemblée plénière. "

Il y a bien un siècle et davantage que la grande Eglise des Gaules n'a pu parler ce langage de liberté, d'autorité, de dignité !

Ah ! certes, il avait raison, cet orateur religieux du Canada français, l'autre jour : le Pape a bien, vraiment " émané " l'Eglise de France !

On annonce d'Ottawa la démission, pour cause de santé, de M. le curé de Ste Rose de Lima, au diocèse d'Ottawa. La nomination du succes-

seur se fera incessamment. Si l'on en croit la rumeur, elle nous enlèverait l'un de nos curés bien connus de la région Labelle.

La révolution continuant de sévir à Cuba, le président Palma ayant démissionné et l'anarchie menaçant de s'emparer de la Perle des Antilles, les Etats-Unis ont bloqué l'île avec leurs navires de guerre ; ils y ont débarqué 5000 hommes de troupes, et ont établi un gouvernement provisoire, avec le secrétaire de la guerre Taft, comme gouverneur intérimaire.

Mariage Courtemanche-Martineau

Notre église paroissiale a vu, mardi, s'accomplir les rites de l'un des plus jolis mariages dont elle ait été témoin. M. Eugène Courtemanche, comptable de la ville S. Louis, unissait sa destinée à celle de Mlle Julie Martineau, dernière fille de M. Vital Martineau, directeur de la poste en notre village, et le premier pionnier de S. Ignace de Nominuingue.

Autour de l'épousée, fraîche et gentille sous son grand voile et sa couronne blanche d'Enfant de Marie, et du jeune fiancé, très digne à ses côtés, une nombreuse et sympathique assistance se pressait. On y remarquait, entr'autres, les familles de M. le baron d'Halewyn, de l'honorable M. Louis Beaubien, de MM. Christin, Denault, Marin, etc. La cérémonie nuptiale fut présidée par le R.P. dom André Mouttet, curé, assisté des PP. Antonin et Baldomer, C.R.I.C., dans leurs fonctions respectives de diacre et sous-diacre. Le R.P. Supérieur et curé fit aux jeunes époux une allocution délicate et pénétrante, où il se plut à rappeler que Mme Courtemanche n'était encore que la deuxième épousée, née à Nominuingue même et qui soit venue faire bénir son mariage en notre église paroissiale, tant les fastes de Saint Ignace sont de date récente.

Il y eut messe chantée par un chœur d'amateurs, et pieux cantiques à la Vierge, rendus par les enfants de Marie, compagnes de la nouvelle mariée.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut les signatures aux registres civils et les félicitations d'usage. Un grand banquet de famille fut ensuite offert, en l'honneur des jeunes époux, chez M. Martineau. L'avant-veille, les amis de M. Courtemanche s'étaient groupés autour de lui pour lui offrir leurs compliments et vœux, avec un superbe cadeau. Mme Courtemanche en a également reçu plusieurs, et du meilleur goût.

M. et Mme Courtemanche sont partis, hier matin, pour S. Louis du Mile-End, où ils vont résider.

JURISPRUDENCE des TRIBUNAUX Canadiens

En matière d'abonnement aux journaux

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.
2. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arriérés qu'elle doit sur son abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.
3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.
4. Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser s'accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve " prima facie " d'intention de fraude.

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50
Le numéro, : : : 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale :

L'AMI DU COLON,
Nominigüe, Qué.

NOMINIGÜE, 5 OCT. 1906

PROPOS AGRICOLES

CHOUX FERMENTÉS OU CHOUCROUTE

La fabrication de la choucroute est très simple ; il n'y a pas de blanchissage, de rafraichissage, de mise en flacons soumis à une ébullition plus ou moins prolongée. Tout se réduit à hacher les choux en rubans minces et à les saler méthodiquement dans une tinette à beurre, un baril, suivant l'importance de la provision qu'on veut faire. Les Allemands ne sont pas les seuls à aimer la choucroute ; c'est une ressource alimentaire précieuse, économique pour l'hiver et les printemps.

Votez la méthode. On récolte, à l'automne, les choux à la pomme bien ferme, à l'exception du chou rouge, puis ces choux sont abandonnés pendant quelques jours dans un endroit couvert, sous un hangar à température constante, ce qui favorise le blanchiment. On enlève les feuilles pendantes et on coupe la tige aussi près que possible de la pomme. On enlève le trognon et toute la partie de la tige qui se prolonge dans la pomme. Cela fait, le chou est passé au hachoir. Pour un essai peu considérable, on peut fort bien se servir d'un couteau à découper, bien affilé, mais il est bien plus commode d'employer un instrument spécial, espèce de rabot, qui peut avoir trois ou quatre lames et que l'on trouve dans le commerce.

Prenons un baril propre, mettons dans le fond une couche de six à huit pouces de choux hachés, puis quelques poignées de sel bien réparties, puis une nouvelle couche de choux, et ainsi de suite jusqu'à ce que le baril soit plein à six pouces près. La quantité de sel à employer est de une livre par cinquante livres de choux.

Le baril étant plein, on tasse fortement ; on répand une dernière couche de sel ; on place sur le tout un linge bien propre et un fond mobile, que l'on charge de grosses pierres. Le liquide des choux monte au-dessus du fond mobile, il faut l'enlever complètement tous les cinq ou six jours. La fermentation acide qui s'établit communique aux choux hachés la saveur aigrelette spécifique.

Après quinze jours, on peut commencer la consommation. Pour cela, on découvre le baril et l'on prend la quantité requise, après quoi on épaisse l'eau qui surnage, et on la remplace par un pouce d'eau salée. Cette eau qui préserve la choucroute du contact de l'air est renouvelée au moins une fois par semaine. Avant d'être préparée par la cuisson et servie avec du lard, du jambon ou de la saucisse, la choucroute doit être lavée plusieurs fois à l'eau tiède pour la dessaler.

Avec le sel on peut semer quelques baies de genièvre, ce qui communique à la choucroute une saveur agréable.

On peut trouver des hachoirs à deux lames chez les marchands quincailliers de la ville.

NOTES GÉNÉRALES

Nous devons travailler à augmenter la qualité et la quantité des fourrages, de façon à nourrir mieux un plus grand nombre d'animaux, et y ajouter des plantes racines, betteraves, navets et carottes. Sans une bonne alimentation la meilleure vache enregistrée devient mauvaise ; c'est élémentaire.

— A l'âge de sept mois un porc devrait peser 160 livres et être bon pour le bacon. Les pommes de terre cuites sont une excellente nourriture à porcs. Ces individus aiment l'eau et la propreté plus qu'on ne le pense généralement ; il faut donc veiller à ce qu'ils aient une litière sèche et, pendant l'été, de l'eau à volonté, où ils puissent se baigner.

— Si un champ déchaumé est infesté par le chiendent ou autres plantes vivaces à racines nombreuses, il faut enlever ces mauvaises plantes à l'aide du rateau à main ou à cheval, suivant les dimensions du champ, et les réunir en tas pour les brûler.

— Le meilleur moyen, et le plus pratique, le moins coûteux pour le cultivateur qui veut rendre à la terre la fertilité qu'elle peut avoir perdue est celui-ci : y épandre le fumier de ferme, puis y semer des engrais verts, que l'on laboure pour les enfouir en terre. Si on se sert d'engrais minéraux ou chimiques, on n'oubliera pas que les matières organiques c'est-à-dire les débris des végétaux favorisent puissamment l'action des engrais soit azotés, soit phosphatiques ou potassiques et concourent à communiquer à la terre les propriétés physiques essentielles à sa fécondité.

MATURATION DES TOMATES

Lorsque la fraîcheur des nuits et les pluies froides de l'automne nous font craindre que les tomates ne puissent mûrir, on arrache les pieds dont les fruits ont atteint une bonne grosseur ; on couche horizontalement sous châssis les pieds, tiges et fruits de tomates, que l'on étend sur un lit de paille sèche. De cette façon, les tomates parviennent à complète maturité et acquièrent la finesse et le goût des fruits mûris naturellement.

ARBRES FRUITIERS ET POTASSE

— Il est reconnu que la potasse est l'engrais le plus utile pour les arbres fruitiers. Il faut l'enfouir assez profondément dans le sol, au pied des arbres, sans toucher de trop près les racines. Ces engrais coûtent peu cher ; on les obtient de la cendre de bois.

Le FERMIER de L'ANNONCIATION

— M. Deroin, marchand de foin, S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foin de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Deroin s'occupe aussi de la vente de terres à S. Jérôme et aux environs ; il invite les clients.

LA TEMPERANCE

Les dix commandements les plus récents, écrits spécialement pour l'Opinion Publique :

1. Point de liqueur tu ne boiras Pour t'enivrer honteusement.
2. Et toujours tu t'en abstiendras Si tu veux vivre longuement.
3. Si l'on t'en offre, tu diras : "Merci, car je suis tempérant."
4. S'il t'en fallait, tu la prendras... Comme remède seulement.
5. Dans les auberges tu n'iras Que s'il le faut absolument.
6. Jamais tu n'autoriseras Leur funeste établissement.
7. Ou plutôt, tu les combattras Tant que tu peux légalement.
8. Les ivrognes tu sauveras, Pour Dieu, de leur égarement.
9. La tempérance prêcheras Par ton exemple constamment.
10. Ce faisant, tu mériteras D'être heureux éternellement.

Mme T.

Chez Laflamme et Deschambault

Au Bon Marché, cette semaine, de grands avantages sont offerts aux personnes qui aimeraient à se procurer d'avance, à des prix d'occasion, de beaux manteaux de dames et "capots" d'hommes pour l'automne. A part la réduction de 20 à 25 pour cent que nous avons l'habitude de faire, nous allouons en sus un escompte de 5 pour cent sur ces marchandises.

Cent heures de chagrin ne paient pas un liard de dettes.

Proverbe italien.

Nos Régions de Colonisation

La Mantavaisie

De l'Etoile du Nord, de Joliette : "Depuis une vingtaine d'années surtout, les journaux sont remplis de réclames donnant force détails sur les avantages qu'offrent au colon les fertiles vallées de l'Ottawa, de la Rouge, du Nominigüe et du Lac Saint-Jean.

Le Gouvernement provincial a, de son côté, publié quantité de pamphlets pour démontrer au public la fertilité prodigieuse de ces régions admirables.

Il ne faut cependant pas en tirer la conclusion que ces vallées sont les seules terres colonisables de la province de Québec, et qu'il n'y a pas en dehors de ces contrées, d'autres régions tout aussi avantageuses et propices à l'établissement des colons.

Loin de là, en maints endroits de notre patrimoine national, encore presque inexplorés, se rencontrent d'immenses étendues de terrain qui ne le cèdent en rien, en fertilité, en richesse forestière, en pouvoirs d'eau, etc., au Nominigüe ou au lac Saint-Jean.

Tel est, par exemple, l'incompréhensible région de la Mantavaisie, située dans le nord des comtés de Berthier et de Joliette. Malheureusement, elle a été jusqu'ici peu explorée, et sauf quelques écrits peu répandus, peu de personnes en ont fait voir les étonnantes ressources.

C'est pour remédier à cet état de choses que M. l'abbé J.B. Morin, l'infatigable apôtre de la colonisation dont les œuvres, tant au nord-ouest que dans la province de Québec, lui ont acquis une réputation de patriote et d'ami du colon, a organisé depuis quelques années des excursions annuelles vers ce pays idéal, dont la végétation luxuriante, les rivières et les lacs poissonneux et les forêts giboyeuses font les délices de ceux qui ont l'avantage de le visiter.

GUERISON

— DE LA —
TOUX, DU SOUFFLE, DE LA GOURME ET DU CATARRHE —
PAR —

Les 36 Bonnes Prises Françaises à \$1.00 la boîte par la malle.

EXCELLENT REMÈDE

contre les Noeuds, Ecarts ou Eparines, Engorgements du jarret, des boulets, Tendons forcés, Courbes, Formes ou Ringbones, Entorses et Boiteries de tous genres. Demandez la Pommade Fondante Parisienne à \$1.00 la boîte par malle.

LA COLLECTION "C"

COMPRENANT :

Le Petit Livre d'Or, la sonde trayeuse, les Secrets de la Chasse à \$1, par malle.

Pharmacie Veterinaire

— DU —

Dr Grignon,
STE-ADELE, Que.

U. Gamache

FERBLANTIER—PLOMBIER

Travaux en tous genres faits à la boutique ou à domicile.

SPECIALITE : Couvertures en métal.
L'ANNONCIATION, Qué.

LEON LEPINE

PEINTRE
DÉCORATEUR
LETREUR et
TAPISSIER.

Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix modérés.

NOMINIGÜE, Qué.

MOISE THIBEAULT

BARBIER-COIFFEUR

Excellent service aux prix réguliers
Toujours à la disposition de ses clients,
de 8 h. a.m. à 11 hrs. p.m.

Table de pool, Tabacs, Cigares et Cigarettes, au choix des amateurs.
Voisin de l'hôtel Berthiaume, en face du carré Central.

NOMINIGÜE, Qué.

La Providence

Assurance Mutuelle
Contre Le Feu

Directeurs de La Providence MM. J. E. Duhamel, N.P. inspecteur des bureaux d'enregistrement ; président, l'hon. M. Jean Prévost, ministre de la colonisation ; MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard, Rouville, Daigneault, Bagot, tous députés provinciaux, MM. L. H. Desjardins, Terrebonne, Henri Boucher, St-Earhélemi, S. P. Champoux, Joliette, L. A. Picard, secrétaire-gérant, Westmount.

Bureau Principal : 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL.

Souscription exigée par la loi : \$200,000.00

Assurance en force : \$1,500,000.00

Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie ?

- 1o. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes ;
 - 2o. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités ;
 - 3o. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques ;
 - 4o. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires ;
 - 5o. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province ;
 - 6o. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes ;
 - 7o. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes.
- N.B.—On demande des agents pour les villes et la campagne.
S'adresser au Secrétaire-Gérant : L.-A. PICARD, Montréal.
A Nominigüe, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de L'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

P. E. FORGET

Marchand-General

Marchandises Sèches, Chaussures, Provisions, Farines, Ferromnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques, Chaux, Articles de Fantaisie.

GROS ET DETAIL

SPECIALITE : Gros stock de Chaussures à prix courant.

Toujours en mains chevaux de course et de trot à vendre, ainsi que voitures et harnais. Bon marché.

Succursale à Nominigüe

LABELLE, QUE.

AMIOT, LECOURE & LARIVIERE

Articles de construction, ferronneries, peintures, vitres, fer, fournitures d'aqueduc, ciment, plâtre, bronze, or en feuilles.

Magasin et Bureaux : 911 BOULEVARD SAINT-LAURENT

Salle d'Echantillons : 10 RUE CRAIG OUEST.

MONTRÉAL

St-Amant & Boisvert

Marchands de Ferronneries et Quincailleries

Les CLIENTS DU DÉTAIL, aussi bien que les MARCHANDS qui veulent s'approvisionner sur place dans le Gros, à aussi bons termes qu'ils peuvent en obtenir à Montréal, trouveront tout ce qu'il leur faut en fait de ferronnerie, de quincaillerie, de matériaux de construction, etc., etc., chez

St-Amant & Boisvert

Garnitures de Portes : Cloches, Serrures, Peintures, Couplets, Clous, Ferrements ; tout est là.

Fers à chevaux, Fer en barres pour la forge, Essieux, rien ne manque. Aussi un assortiment complet et varié d'articles en granit et de ferblanterie de la meilleure qualité et dans les goûts les plus nouveaux : Couteaux, Fourchettes, Cuillers, etc.

On fournit également les Huiles de toutes sortes, peintures préparées, mastic : Couleurs à l'huile et au Japon ; vernis pour meubles et pour voitures ;

Moulins à laver, Pinceaux, Brosses, Blanchissoirs, "Olipers" de toutes sortes. Les Forgerons et Menuisiers, dans toute la région Labelle, sont particulièrement invités à venir visiter notre magasin. Ils y trouveront, à portée de leurs boutiques et ateliers, tous les différents outils dont ils ont besoin.

Aux Commerçants de bois, Entrepreneurs, Gérants de moulins à scie nous sommes heureux de faire savoir que nous tenons à leur disposition, à Nominigüe même, et à prix faciles.

Toute la ferronnerie qui peut leur être utile ou nécessaire d'un moment à l'autre. Pour les Tuyaux à l'eau, au gaz, à la vapeur, à l'air chaud, tuyaux de poêle, etc., en fonte, en plomb, en tôle galvanisée, etc., notre assortiment est sans reproche.

Nous sollicitons une visite

ST-AMANT & BOISVERT

Nominigüe, Que.

LE ROMAN

D'UN JEUNE "HABITANT" CANADIEN

Une Histoire de chez nous

— PAR —
Napoleon Legendre

17

VII
(suite)

Ensuite, l'oncle Jérôme remonta à cheval, avec son neveu, en disant : — Je crois que nous allons conclure ce soir une excellente affaire ; est-tu content au moins ?

— Enchanté, mon oncle. Toute la journée, l'oncle fut préoccupé et impatient ; il avait hâte de voir arriver le soir qui devait fixer le sort d'Annibal.

Après le départ des visiteurs, Lafleur, de son côté, avait réfléchi et causé avec sa femme ; mais l'hésitation n'avait pas été longue. Le paysan aime la terre d'une affection profonde, mais il aime aussi beaucoup l'argent — je ne lui en fais pas un reproche ; une somme de douze mille francs en pièces sonnantes tient lieu de bien des raisons, surtout quand on est déjà à moitié décidé.

Aussi, à sept heures précises, Lafleur et sa femme, dans leurs habits des dimanches, étaient rendus chez l'oncle Jérôme pour faire leur marque d'une croix au bas du contrat. Une demi-heure après, l'affaire était terminée, et les deux époux s'en retournaient contents, avec une sacoche bien remplie, pendant que l'oncle Jérôme se frottait les mains et faisait déjà des plans de construction. Car, bien qu'il ne dut entrer en possession qu'au 25 octobre, il s'était réservé le droit de commencer immédiatement les travaux nécessaires.

D'abord, dit-il, il y a la maison au bord du chemin avec la grange et les écuries en face. C'est peut-être très commode ; le propriétaire n'a que la route à traverser pour aller soigner ses bestiaux ; mais tu avoueras que ce n'est pas beau. Nous allons faire construire une nouvelle maison en arrière, au milieu des cèdres que je t'ai fait remarquer. Quant aux granges et à la vieille maison — qui servira au fermier — nous les ferons transporter, dès le mois de mai, au bas du coteau ; c'est leur place naturelle.

— Mais, mon oncle, cela va coûter... — Allons, monsieur mon neveu, pas un mot là-dessus ; c'est bien décidé. A quoi donc peuvent être bons les oncles célibataires, si ce n'est à dépenser un peu de leurs écus pour établir leurs neveux. Du reste, je compte bien venir assez souvent te demander à dîner pour faire rentrer un peu mes avances. J'espère que ma logique est serrée, et qu'il n'y a rien à répondre. J'ai déjà écrit aux Etats-Unis pour avoir la collection du *Gentleman Farmer* ; nous trouverons dans ce journal une foule de choses qui nous seront utiles. J'ai hâte de me mettre à l'œuvre. La maison est ce qu'il y a de plus pressé ; il faut que nous soyons clos et couverts avant les neiges, afin de pouvoir terminer pendant l'hiver les travaux de l'intérieur.

Quelques jours après, la collection était arrivée, et l'oncle Jérôme se mit en frais de la parcourir, avec Annibal et son père. Le journal contenait un grand nombre de plans pour maisons, bâtiments de ferme, etc., avec échelles et devis, en sorte que sur ces données, un constructeur pouvait se mettre immédiatement à l'ouvrage. On choisit le plan d'une fort jolie maison, d'extérieur simple et élégant à la fois, et d'une distribution parfaite.

L'entrepreneur, consulté, emporta le plan en promettant de commencer les travaux le quinze octobre.

Enfin, le jour si impatientement attendu arriva. Jamais l'oncle Jérôme n'avait éprouvé une aussi forte émotion en voyant se lever le soleil. Toute la journée, M. Ladouceur, Annibal et lui furent à cheval allant d'un endroit à l'autre, surveillant les charrettes qui voituraient les matériaux. Pendant les quinze jours précédents, on avait creusé pour les fondations et taillé tout le bois de charpente ; les portes et les fenêtres

étaient presque terminées ; on sorte que l'ouvrage devait marcher rondement, comme le disait l'oncle Jérôme.

Ce soir là, il se coucha de bonne heure, mais il dormit mal. A chaque instant, il s'éveillait sous l'empire de rêves pénibles ; il lui semblait qu'on mettait des briques bleues au lieu de briques rouges, et que les ouvriers posaient aux fenêtres des allèges de bois tandis qu'elles devaient être de pierre de taille ; il entendait des coups de marteau qui le faisaient tressaillir ; puis il y avait des écroulements de muraille qui l'éveillaient en sursaut. Bref, au point du jour, il dut quitter son lit, n'y pouvant plus tenir.

A sept heures, il était rendu sur le terrain, avec son frère et son neveu. Tout le monde était au poste, et la construction commençait. Ce fut un moment solennel, et l'oncle Jérôme était mécontent de se sentir plus ému qu'il n'eût voulu le laisser paraître.

A partir de ce matin-là, il passa toutes ses journées — quand le temps était beau — avec Annibal, à la nouvelle ferme, où ils se faisaient même apporter leur dîner.

— Vois-tu, disait-il, il n'y a rien comme l'œil du maître ; ces ouvriers sont fort honorables, je n'en doute pas ; mais si nous ne les surveillons point, ils y mettraient moins d'ardeur et surtout moins de soin. Cependant, les murs de la maison s'élevaient comme par enchantement si bien que, vers le milieu de novembre, malgré les interruptions causées par le mauvais temps, le toit était posé et orné de la branche de sapin traditionnelle que les ouvriers appellent le *bouquet*. Une fois le bâtiment clos et couvert, il n'y avait plus qu'à faire les enduits et les boiserie de l'intérieur ; et de bonne heure au printemps, Annibal pourrait venir s'installer dans son nouveau logis.

Pendant que ces travaux se poursuivaient, on n'avait pas été inactif ailleurs. L'oncle Jérôme avait acheté de Lafleur — qui avait trouvé une nouvelle exploitation plus tôt qu'il ne s'y attendait — toute la partie du matériel de ferme qui pouvait lui être utile. On achevait les labours d'automne ; on faisait sabler et border d'arbres une belle allée pour conduire du chemin à la maison ; on traçait le plan du parterre et du jardin ; on transportait sur le nouvel emplacement les granges et la vieille maison. Et tout cela se faisait avec une rapidité dont on n'avait jamais vu d'exemple dans la paroisse de Sainte-Xyste.

L'hiver se passa — pendant que la maison s'achevait — à faire des plans d'avenir, à acheter du bétail et des instruments aratoires perfectionnés, et à étudier des traités d'agriculture en compagnie du fermier belge qu'Annibal avait installé dans la vieille maison avec toute sa famille.

L'oncle Jérôme n'oubliait pas non plus l'exercice militaire, car il tenait à préparer son neveu pour la grande parade qui devait avoir lieu l'été suivant, à la Saint-Pierre.

Il y eut cependant une interruption de cinq ou six semaines pendant lesquelles Annibal fit un voyage aux Etats-Unis — dans le Vermont, suivant quelques langues indiscrètes — un voyage dont il revint apparemment fort content.

Vers la seconde semaine de mars, le soleil devenant plus chaud, Annibal et l'oncle Jérôme commencèrent à se préparer pour faire les sucres. Les sucres, voilà une industrie bien canadienne, mais qui n'a peut-être plus aujourd'hui le charme et la poésie qu'elle avait autrefois. La science y est entrée et l'a transformée. C'est pourquoi il est assez à propos de donner ici une courte description de ce qu'elle était dans le bon vieux temps, et de ce qu'elle est probablement encore dans quelques endroits reculés.

(à suivre)

LE BYRRH
est le meilleur des Vins
Toniques et Apéritifs
connus.
ESSAYEZ - LE
Agents au Canada :
HUDON, HEBERT & CIE, Limitée
MONTREAL.

E. J. Leblanc
NOTAIRE, L.L.L.
Nominigüe, Qué.
P. J. Chartrand Paul Ls Turgeon

Chartrand & Turgeon
COMPTABLES
55, rue St-François Xavier
Bell Tel. Main 3141
Tel. March. 642 Montreal.

Dr J. Pinault
Medecin et Chirurgien
Gradué de l'Université Laval de
Québec. Licencié du "Board of registration in Medicine" de l'état du
Massachusetts, E.U.
L'ANNONCIATION, Qué.

Dr Henri Cartier
Médecine Générale et Chirurgie
SPECIALITÉ : Dents extraites sans
douleurs.—Prix modérés.
Cabinet de consultation, chez M. Gado-
doury, coin S. François-Xavier et Sacré-
Coeur, NOMINIGUE.

E. PRESSEAU
Entrepreneur General
Charpente, Menuiserie, Peinture, et tous
les travaux de construction.
Aux meilleurs prix du marché.
Une visite est sollicitée.
Rue du Sacré-Coeur,
NOMINIGUE, QUE.

P. E. FORGET
Magasin General
Maison de Nominigüe
Variété complète de marchandises
dans toutes les lignes: Nouveautés
(Marchandises sèches), Epicerie,
Chaussures, Ferronneries, Vaisselle,
Meubles, Provisions, Peintures, etc.
Assortiment complet et absolument
frais, dans tous nos départements.
Spécialité : Etoffes, à robes et mous-
selines. Bon Marché. Service prompt
Satisfaction garantie. Les clients sont
toujours les bienvenus à venir deman-
der nos prix et voir nos marchandises
avant de passer ailleurs.
J. D. MILLER.
Gérant local

Le Magasin General du Depot
NOMINIGUE, Qué.
Z. RENO, Gerant
Fleur et hardes faites.
SPECIALITÉ : Fonds de banqueroute.
Achat et échange de produits agricoles,
Fourrages, Peaux, laine, cuir, vieilles cla-
ques, crin, etc.—Logis pour colons.
UNE VISITE EST SOLLICITEE

Cie Gle TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris France
Départ chaque jeudi, à 10 hrs a-m.
*LA LORRAINE.....11 Oct.
*LA TOURAINE.....18 Oct.
*LA SAVOIE.....25 Oct.
*LA PROVENCE.....1 Nov.
*Paquebots à deux hélices.
Génin, Trudeau et Cie., Agents gé-
néraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame
Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame,
Montréal.

OVIDE BRASSARD
Horloger et Bijoutier
L'ANNONCIATION, Qué.
SPECIALITE : Reparations
Bureau ouvert à Nominigüe,
le samedi de chaque semaine à
l'Hotel Gauthier.
Agent de l'assurance contre le
feu La Providence.

PENSION MARTINEAU
Tout près de l'église, du couvent
et de l'hôpital. Bonnes chambres ;
table bien servie,abondante. Régime
de famille. Prix modérés. Chevaux
et voitures à la disposition des voya-
geurs. Bureau de poste dans la
maison. Voitures à l'arrivée et au
départ de tous les trains.
NOMINIGUE, Qué.

HOTEL POMINVILLE
Ancien Hotel Beauhuc
Rue Notre-Dame, à mi chemin en-
tre la gare et l'église. Bonne table,
repas aux prix ordinaires. Chambres
nombreuses et très confortables.
Chauffages à l'air chaud. Privés
dans la maison. Chevaux et voitu-
res à la disposition des voyageurs.
Voitures à tous les trains transport
gratis. Prix modérés ; service gé-
néral excellent.
NOMINIGUE, Qué.

HOTEL CENTRAL
Lac Nominigüe.
Accommodation parfaite pour
touristes et sportsmen. Bonne table,
liqueurs de choix.
Chauffage à l'air chaud. Bains et
privés dans la maison.
Voitures à l'arrivée et au départ de
tous les trains.
Chevaux et voitures toujours à la
disposition des voyageurs.

CENTRAL HOUSE
Lake Nominigüe.
Splendid accommodation for tourists
and sportsmen.
Good boarding. Choice liquors.
Hot air heating. Bath and water
closets in the house.
Free buss at the arrival and depart-
ure of every train.
Rigs always on hand for travellers.
J. B. BERTHIAUME, Prop.

Hotel du Nominigüe
Z. BARRETTE, Prop.
L'hotel le plus rapproché de la
gare Omnibus à l'arrivée de tous
les trains. Système de chauffage à
l'eau chaude. Water closets (Privés)
dans la maison. Patronné par les
touristes.

Banque d'HOCHELAGA
St-Jerome, Que.
Capital payé - - - \$2,000,000.
Fonds de Réserve - - \$1,450,000.
Toutes affaires transigées par la malle
reçoivent une attention spéciale.
ALEX LEFORT, Gérant.

FERDINAND PARENT
Meubles à vendre : neufs ou d'occasion
On loue aussi des meubles, a bon
compte, aux personnes qui désirent
prendre maison a Nominigüe pour y
passer les mois d'été.
Maison de pension de première classe:
beau site, grandes chambres. Che-
vaux à la disposition des touristes et
voyageurs.
PROPRIETE A VENDRE
Bonnes Conditions
Rue du Sacré-Coeur,
NOMINIGUE, QUÉ.

ALYRE CHARLEBOIS
Le Grand Entrepot de la
Gare, à Nominigüe . . .
Tient constamment un assortiment
complet de foin, grain, et autres pro-
visions.—Aussi, excellente brique à vendre.
Chevaux commodes et voitures confort-
ables toujours à la disposition des voya-
geurs, et excursionnistes. On s'occupe
aussi de la vente des terres dans le can-
ton Loranger.



Service des Laurentides

DE L'EST A L'OUEST

MONTREAL A STE-AGATHE
Tous les jours, excepté les dimanches, à
8.45 a.m., 4.30 p.m., 5.35 p.m.
Train-éclair le vendredi, à 5.20 p.m.
Le samedi, train additionnel à 1.25 p.m.
Le dimanche, à 9.15 a.m.

MONTREAL A LABELLE
Tous les jours, excepté les dimanches, à
4.30 p.m. Les mardis et jeudis, train de
la matinée, à 8.45 a.m.
Train additionnel du samedi, à 1.25 p.m.
Le dimanche à 9.15 a.m.

MONTREAL A NOMINIGUE
Tous les jours, excepté les dimanches,
à 4.30 p.m.
Train additionnel du samedi, à 1.25 p.m.
Train du dimanche, à 9.15 a.m.

DE L'OUEST A L'EST

NOMINIGUE A MONTREAL
Tous les jours excepté les dimanches
à 5.45 a.m.
Spécial du lundi, à 4.00 a.m.
Train du dimanche, à 4.15 p.m.

LABELLE A MONTREAL
Tous les jours, excepté les dimanches,
à 6.45 a.m.
Les mardis et jeudis, train de l'après-
midi, à 2.35 p.m.
Train additionnel du lundi, à 5.00 a.m.
Train du dimanche, à 5.15 p.m.

STE-AGATHE A MONTREAL
Tous les jours, à 6.45, 8.21 a.m. et 4.10
p.m.
Train additionnel du lundi, à 6.30 a.m.
Trains du dimanche, à 7.00 p.m.

Taux des Excursions de fin de
Semaine.

BILLETS VALABLES DU SAMEDI
MATIN AU LUNDI SOIR.

Montréal à Ste-Agathe et retour.....\$2.10
Montréal à St-Faustin et retour.....\$2.55
Montréal à Labelle et retour.....\$3.30
Montréal à Nominigüe et retour.....\$4.10
Par ordre,
ÉMILE J. HÉBERT,
Agt. gén. du Serv. Voyageurs.

Le Nord Canadien de Quebec

Division Montfort et
Huberdeau.

Quoti- dien excepté le Di- manche	STATIONS	Quoti- dien excepté le Di- manche
5.35	D. Montréal (C.P.R.)-A	9.20
7.28Montfort Jet.....	7.20
7.35S.-Sauveur.....	7.08
7.45Morin Flats.....	6.50
8.08Montfort.....	6.30
8.40Lac des Seize Isles.....	6.00
9.25Weir.....	5.20
9.55Arundel.....	5.05
10.07	A.....Huberdeau.....D	5.00
10.15		
P.M.		A.M.

Trains de fret rapides tous les jours.
C. W. SPENCER, Gérant Général.
GUY TOMBS, Agent Général Fret et
Passagers, Montréal.
A. J. GORRIE, Surintendant Général.

A. McNABB
MARCHAND DE
Voitures et bicycles en tous genres,
harnais de la dernière nouveauté.
Réparations de voitures faites
promptement et avec soin. Cadres
pour images et tableaux.
L'ANNONCIATION, Qué.

ROCHJETTE
Photographie Générale
SPECIALITÉ : Vues et paysages de la
région Labelle. Cartes postales illus-
trées des vues du Nominigüe. Pho-
tographie sur zinc et sur carton. Pho-
tographies a bon marché, pour per-
sonnes seules ou pour groupes.
NOMINIGUE, Qué.

J. A. LALANDE & FILS
Magasin General
Près du Carré Central.
Fleur, avoine, foin, grain de toutes
sortes, épicerie, ferronneries, briques,
chaux, Harnais, marchandises sèches.
NOMINIGUE, Qué.

Chronique Régionale

NOMININGUE

—MM. Eugène Poitevin et P. Provost, de Montréal, étaient de passage à Nominiguingue, ces jours derniers.

—Sont arrivés dimanche à Nominiguingue, en route pour le Rapide de l'Original, où ils s'en vont passer une semaine au Club des Grands Bois, sur l'invitation de leur commun ami, M. le curé Génier, MM. J.B. Caron, avocat, et F.A. Labelle, notaire, de Hull, et M. Alphonse Desrosiers, courtier de Montréal.

—Nous avons eu le plaisir de saluer le retour au milieu de nous de M. Elie Brosseau, du chemin Chapleau. Il revient de passer plusieurs mois avec le parti d'ingénieurs qui fait l'exploration de la section No 2 du Grand Tronc Pacifique. M. Brosseau a fait 265 milles en canot pour revenir à Nominiguingue, de l'endroit où il se trouvait, 80 milles à l'ouest des fourches de la Gatineau. Etant parti le 18 septembre, le vaillant trappeur est arrivé à Nominiguingue le 29.

—M. John Chamard, d'Ottawa, inspecteur des bureaux de poste, était à Nominiguingue, le 21 septembre, dans l'exercice de ses fonctions.

—M. Bartram, d'Ottawa, vient de nous revenir pour mettre à exécution son dessein de transporter au canton Loranger, à quatre milles et demie à peu près de notre village, sa florissante scierie qui se trouvait auparavant dans le canton Montigny. A ce point du Chemin Gouin, près de la Sawgay, M. Bartram emploiera un grand nombre d'ouvriers et fondera un véritable hameau.

—De passage à Nominiguingue l'autre semaine, M. Nap. Desroches de Sainte-Agathe, qui s'en allait, avec sa famille, occuper l'hotel Central, qu'il vient d'acquérir, à Saint-Gérard de Montarville.

—MM. Fred. Jutras et M. Melaing, de Schenectady, N.Y., sont venus faire deux ou trois jours de chasse en nos parages. Ils ont rencontré, sur le Chemin Gouin, deux "biaux sires loups", qu'ils ont occis sans plus de cérémonie. L'autre dimanche, les deux nemrods reprenaient le train, à Nominiguingue, pour regagner leurs pénates, emportant comme un glorieux trophée de leur visite aux Laurentides la double dépouille des fauves.

—M. E. Quevillon, voyageur de commerce, de Montréal, et Mme Quevillon, viennent de passer quelques jours à Nominiguingue, pour faire la pêche.

—M. A. Quevillon, notre guide populaire, a tiré du petit lac S. Joseph, l'autre jour, un superbe brochet de 13 1/2 livres, pesée contrôlée par MM. Chs B. Major, avocat, et T. A. Christian, agent des terres.

—On nous apprend que M. Farmer, ci-devant représentant des compagnies Perley et Riordan, à Labelle, a formé un syndicat, qui va bâtir et mettre en exploitation une scierie, au hameau Bellerive, sur la propriété de M. Frs Viau.

AU MAGASIN DU BON MARCHÉ, cette semaine : Coats en laine pour chantiers, valant \$3.50 et \$2.25, pour \$2.25 et \$1.50. Chemises très épaisses, valant \$1.50, pour \$1.00. Claques en gomme, valant 90c, pour 65c. Fleur à boulanger : qualité extra : Star Polar, \$2.08 la poche ; par cinq poches, \$2.05.

LAFLAMME & DESCHAMBAULT.

RAPIDE DE L'ORIGINAL

Nous avons le regret d'enregistrer le décès de M. Alphonse Blanchette, l'un de nos lecteurs assidus de l'AMI DU COLON, et adhérent de la première heure à la Coopérative des Colons du Nord.

L'ANNONCIATION

Un incendie sérieux a désolé notre village, dans la nuit de mardi à mercredi, vers 2 h. a.m. Trois maisons ont été détruites avec leur contenu ; ce sont celles de MM. A. McNabb, A. Robidoux et Octave Clément. Seuls MM. Clément et Robidoux avaient quelques assurances sur leurs immeubles. Nos vives condoléances aux sinistrés.

L'ASCENSION

—Etait de passage ici, récemment le Dr M. Geo. Throsby, de Montréal, un des membres du club, et qui montait dans le Nord en tournée de chasse.

—Bon nombre de voyageurs sont montés, la semaine dernière, pour le chantier de M. N. Sibley, établi à douze milles d'ici.

—M. Georges Raymond amenait au baptême, l'autre dimanche, une fille qui a reçu les noms de Marguerite-Agnès ; le lendemain, M. Louis Lachapelle faisait baptiser un garçon qui a reçu les noms de Joseph Pierre.

—M. E. J. Hébert, de Montréal, agent général des passagers pour le Pacifique Canadien, et Mme Hébert, étaient en visite au presbytère, la semaine dernière. Ils sont retournés jeudi, très heureux de leur courte promenade.

—Plusieurs messieurs de Montréal, membres d'un club de chasse et de pêche, dont le campement est à quelques milles de notre village, sont actuellement en tournée de chasse à ce club.

Sainte-Veronique de Turgeon

—M. J. A. Maucotel, vient de faire faire une belle rue de 66 pieds de large au nord de notre village. C'est M. Alex. Tremblay, qui a eu la direction de ces travaux.

—M. A. Boudrias, ex-maire de Ste-Véronique, faisait son voyage de noces chez nous, ces jours derniers. La sœur de son épouse et Mme Denis, sa belle-mère, accompagnaient l'heureux couple. Paul E. Denis, notre maître de poste, sut rendre très agréable leur séjour sur les rives du lac Tibériade.

Saint-Gerard de Montarville

—Le 23 septembre, à une assemblée régulière des Commissaires d'écoles, M. Henri Brière, forgeron, a été élu commissaire, en remplacement de M. Ferd. Jodoin, qui a quitté la paroisse.

—La grande retraite de neuf jours, prêchée par les RR. PP. Rédemptoristes, vient de se terminer. Ce fut un succès complet, et les paroissiens sont enchantés des prédicateurs. Il y eut foule à tous les exercices, et l'empressement à venir à l'église, durant ces jours de grâces et de bénédiction, fut si grand que personne ne voulait garder le logis ; on fermait toutes les maisons et l'on apportait les bébés.

C'était un spectacle vraiment édifiant que de voir, à l'heure du diner, les abords de l'église et du presbytère garnis de braves paroissiens, assis sur la pelouse et prenant leur repas à l'ombre du clocher ; ce spectacle nous rappelait bien le jour de la multiplication des pains.

Le souvenir de cette retraite restera gravé profondément dans la mémoire de tous ceux qui y prirent part.

Demandez les fameux cafés

"St-Marc"

— ET —

"La Créole"

Augustin Comte & Cie.

IMPORTATEURS DE

Thés, Cafés, Epices, etc., etc.

442, rue St-Paul, MONTREAL.

Joachim Gélinas, L. L. L.

AVOCAT

15 rue Saint-Jacques MONTREAL.

BUREAU À L'ANNONCIATION : 1er et 3ème samedis de chaque mois à la pension Aimé Reumont.

BUREAU À NOMININGUE : 1er et 3ème dimanches de chaque mois à la pension Martineau.

CANADA }
Province de Québec } Comté de Labelle
District d'Ottawa }

Municipalite du Village de Nominiguingue

Reglement No 5.

A une session ajournée d'une session générale ajournée du conseil municipal du village de Nominiguingue, tenue au dit village, en la salle du conseil, jeudi, le vingtième jour de Septembre mil neuf cent six, à sept heures de l'après-midi, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, sont présents MM. Joseph Anthime Lalonde, Aldéric Charbonneau, Joseph Valiquette, Adélarde Marin, Zotique Gauthier, formant le quorum du dit conseil sous la présidence de Monsieur le Maire J. A. Lalonde, les autres conseillers ayant après vérification reçu avis de cet ajournement. Sur proposition du conseiller Adélarde Marin, secondée par le conseiller Joseph Valiquette, le Règlement suivant a été adopté à l'unanimité.

Attendu qu'il est opportun et de l'intérêt de la Corporation de contracter un emprunt de trois mille piastres (\$3 000.) pour être employées aux fins suivantes :

1. La somme de trois cents piastres (\$300.00) pour rembourser la Municipalité du Canton Loranger d'une partie proportionnelle des dettes communes contractées avant l'érection du Village en Municipalité distincte.

2. La somme de quatre cents piastres (\$400.00) pour la restauration du pont du lac St-Joseph ou l'ouverture d'un chemin nouveau afin d'éviter ce pont et les réparations trop coûteuses qu'il nécessite chaque année.

3. La somme de deux mille deux cents piastres (\$2,200.00) pour la construction d'un Hotel de Ville devant servir de salle publique pour les séances dudit Conseil, pour la Cour de Justice et autres fins dans l'intérêt des contribuables de la dite Municipalité.

4. La somme de cent piastres (\$100.00) pour couvrir les frais du présent Règlement, publication enregistrement, etc.

Il est en conséquence ordonné et statué comme suit :

1. D'emprunter du Crédit Foncier Franco-Canadien, corps politique et incorporé, ayant son siège d'affaires en la Cité et le District de Montréal, la somme de trois mille piastres pour les fins ci-haut énumérées :

2. De passer un Acte d'Obligation que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont par les présentes autorisés à signer, par lequel et pour prêt d'autant La Corporation du Village de Nominiguingue promet de payer au Crédit Foncier Franco-Canadien, à son bureau, en la Cité de Montréal, la somme de trois mille piastres et les intérêts au taux de cinq pour cent par année, le tout remboursable par cinquante annuités de cent soixante quatre piastres et quarante centins chacune, composées des dits intérêts et du fonds d'amortissement et du capital ;

3. D'imposer pour garantir le paiement du dit emprunt, sur les biens imposables de toute la Municipalité du Village de Nominiguingue, une taxe annuelle suffisante pour payer l'intérêt de chaque année et au moins deux pour cent à part l'intérêt, comme fond d'amortissement, jusqu'à l'extinction de la dette ;

Le présent Règlement avant d'avoir force et effet devra être approuvé par les électeurs de la municipalité et par le Lieutenant Gouverneur en Conseil.

Le présent Règlement sera publié et deviendra en force suivant la loi.

(Signé) J. A. LALANDE, Maire,
E. J. LEBLANC, Sec.-Trés.

Je, E. J. Leblanc, secrétaire-trésorier de la Municipalité du Village de Nominiguingue, certifie que la copie du Règlement ci-dessus est une copie conforme du Règlement passé par le conseil à sa session du vingt septembre mil neuf cent six.

En foi de quoi j'ai signé, à Nominiguingue, ce 21 septembre 1906.

E. J. LEBLANC,
Secrétaire-Trésorier.

CANADA }
Province de Québec } Comté de Labelle
District d'Ottawa }

Municipalite du Village de Nominiguingue.

AVIS PUBLIC

Je soussigné, E. J. Leblanc, secrétaire-trésorier du Conseil Municipal du Village de Nominiguingue, certifie et donne avis public que le Règlement ci-dessus de la Municipalité susdite du Village de Nominiguingue, sera pris en considération par les propriétaires électeurs municipaux de la Municipalité du Village de Nominiguingue qualifiés suivant la loi pour approuver ou désapprouver le dit Règlement, le quinzème jour du mois d'Octobre prochain (1906), à dix heures de l'avant-midi, en la salle publique des sessions du dit conseil municipal du Village de Nominiguingue, située dans le village de Nominiguingue. Auquel jour à dix heures du matin une assemblée publique des propriétaires électeurs municipaux de la dite Municipalité du Village de Nominiguingue qualifiés comme susdit, sera tenue à la salle susdite en la dite Municipalité, dans le village de Nominiguingue, dans le but d'approuver ou désapprouver le dit Règlement et un poll sera alors tenu dans ce but durant le temps et de la manière fixés par la loi.

Daté à Nominiguingue, ce vingt et unième jour de septembre mil neuf cent six.

E. J. LEBLANC,
Secrétaire-Trésorier.

A. T. CONSTANTIN

Le Grand Magasin de Nouveautés

Saint-Henri de Montréal

La maison A. T. CONSTANTIN possède le plus chic département de confection que l'on puisse voir.

Nos manteaux sont des plus nouveaux ainsi que nos costumes et jupes tailleur.

Blouses de soie noire et couleur. Aussi un assortiment complet d'articles de fantaisie pour dames.

Pardessus pour messieurs, habillements de 1ère classe faits sur commande.

Nous pouvons vous donner les meilleures valeurs moins cher que partout ailleurs.

Nous avons cette année un assortiment complet de pelleteries de premier choix. Manteaux en Mouton de Perse, Seal Electrique avec revers en Vison, Doublure pour Manteaux et Collettertes, Tour de Cou, Manchons, Peaux de Vison, de Loure et de Mouton noir et gris.

Nous garantissons entière satisfaction.

Commandes par la Poste

Les commandes par la poste sont exécutées avec soin.

Nous expédions avec plaisir des échantillons sur demande.

ENVOI DES MARCHANDISES PAR EXPRESS OU PAR LA MALLE.

A. T. CONSTANTIN

Enseigne de la Boule Rouge

3601, Notre - Dame

ST-HENRI de MONTREAL.

MOBILIER RELIGIEUX

Gaston Vennat 51, rue St-François-Xavier MONTREAL.

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA DES MAISONS FRANÇAISES SUIVANTES :

AMEDEE BOLLEE.—Le Mans, (France)

La célèbre fonderie de CLOCHES, d'où sortent entr'autres les carillons de Notre-Dame-du-Lac, 24 cloches St-Louis de France de Montréal, 5 cloches Buffalo, E. U. 43 cloches Sorel, P. Q. 4 cloches

INSTITUT CATHOLIQUE DE VAUCOULEURS (France)

Les plus vastes établissements d'art religieux du monde.

STATUES, GROUPES, CHEMINS DE CROIX, AMEUBLEMENT D'ÉGLISE

de tous genres et en toutes matières.

HENRI V. GESTA FILS—TOULOUSE (France)

VITRAUX D'ART

GOURDIN FILS—MAYET (France)

HORLOGES PUBLIQUES

— DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE —

N.B.—On traite, à NOMININGUE, QUE., avec M. Amédée Denault, rédacteur de l'AMI DU COLON, rue S.-François-Xavier

L'IMPRIMERIE de "L'AMI DU COLON"

SE CHARGE DE TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS COMMERCIALES, à taux modérés.

On peut s'y procurer également des formules, blancs et imprimés de toute espèce : tels que reçus, billets, en-tête de compte, formules légales, pancartes de MAISONS A VENDRE ou A LOUER, etc., etc.